M. McILRAITH: Je n'ai pas ici de notes relatives aux loyers. A vrai dire, j'en ai très peu. Elles sont beaucoup plus sommaires qu'elles ne l'auraient été si j'avais eu le temps

de les préparer.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler combien de maisons le gouvernement fédéral a fournies l'an dernier, grâce à son intervention directe. Voici les chiffres: Wartime Housing Limited: 5,421; logements d'urgence, 3,751; Housing Enterprises 2,847; plus environ 1,000 maisons construites par l'Armée, la Marine, l'Aviation ou le ministère des Transports, soit au total, 13,019 maisons construites l'an dernier grâce à l'intervention directe du gouvernement fédéral.

M. HACKETT: Quel est le total?

M. McILRAITH: J'y viens. Outre cellesci et les autres maisons construites l'an dernier, le gouvernement fédéral, grâce aux priorités à l'égard des logements à bon marché pour anciens combattants, a directement aidé à assurer les matériaux pour 16,896 maisons. Quant au chiffre total des maisons construites, en 1945, il était de 4,800; de 67,000 en 1946 et de 79,000 en 1947. Les honorables membres de la Chambre remarqueront que le total que je viens de donner pour 1947 diffère de celui fourni antérieurement; il a été revisé par le Bureau fédéral de la statistique. Jusqu'ici au cours des précédents débats il n'avait été question que de 77,000 habitations. Cette différence dans le total s'explique: le Bureau de la statistique a terminé son travail de vérification.

M. HACKETT: L'honorable député pourrait-il nous donner le détail par province pour 1947?

M. McILRAITH: Je le regrette, mais je n'ai pas les chiffres en ce moment. Je puis

cependant me les procurer.

Jusqu'ici, il me semble que la discussion tente plutôt à amoindrir l'effort qu'a accompli le Canada. A mon sens, notre pays a fait un effort louable, mais je tiens à ce qu'il soit bien compris que je suis parfaitement au courant de la pénurie d'habitations et du besoin urgent de nouvelles maisons. Hier, la Chambre a longuement entendu parler de ce qui se faisait ailleurs dans ce domaine. Le tableau était certes impressionnant. J'ai été sur le point de me demander pourquoi j'étais né au Canada. Dans ma naïveté, j'ai toujours cru que j'avais vu le jour dans un pays admirable et que je devais beaucoup à mes ancêtres d'être venus s'installer ici. J'ai pris la peine de me procurer certains chiffres quant au nombre d'habitations construites dans d'autres pays en 1946 et 1947. Je les ai ici. Ils donnent le nombre d'habitations terminées à la fin de chacune de ces années, la population et le nombre d'habitations achevées par mille habitants, ce qui est le plus sûr moyen d'établir des comparaisons.

Canada		ns Population	Habitations achevées pa 1,000 âmes
1946	67,194 79,000	12,283,000 12,582,000	$5.47 \\ 6.29$
Australie 1946 1947	25,300 36,500	7,449,000 7,581,000	3·40 4·81
Nouvelle-Zélar 1946 1947	9,500 11,000	1,761,000 1,803,000	5·39 6·10
Royaume-Uni 1946 1947	243,851 237,000	47,175,000 49,748,000	$\begin{array}{c} 5 \cdot 17 \\ 4 \cdot 76 \end{array}$
Etats-Unis 1946 1947	476,400 900,000	141,229,000 144,002,000	3·37 6·25
Afrique du Su 1946 1947	7,219 8,705	2,363,000 2,397,000	3·06 3·63
Suède 1946 1947	40,800 40,000	6,719,000 6,785,000	$\begin{array}{c} 6 \cdot 07 \\ 5 \cdot 90 \end{array}$

En examinant ces chiffres, on constatera que le Canada a construit plus d'habitations, par tête, qu'aucun autre pays mentionné. Encore une fois, je ne veux pas qu'on se méprenne sur le sens de mes paroles. Je comprends parfaitement les problèmes qui se posent en Grande-Bretagne, où plusieurs usines ont été détruites; je comprends aussi qu'il y a pénurie de logements. Je ne cherche pas à diminuer l'importance du problème. Je tiens simplement à signaler que si l'on compare nos réalisations dans le domaine de la construction avec celles des autres pays,-je me suis efforcé de choisir ceux avec lesquels on pouvait établir une comparaison,—les nôtres semblent être et sont de fait supérieures à toutes.

M. BENTLEY: Y a-t-il autant d'arbres en Grande-Bretagne que chez nous?

M. McILRAITH: Non, mais en hiver if ne gèle pas comme ici.

M. GRAYDON: Afin que la déclaration soit complète, l'honorable député aurait-il l'obligeance de consigner au compte rendu,—j'imagine qu'il doit les avoir dans son dossier,—les promesses que les partisans du Gouvernement ont faites pendant la campagne de 1945, au sujet du nombre d'habitations que l'administration allait construire?

M. McILRAITH: Si l'honorable député de Peel (M. Graydon) veut bien examiner les promesses et les prévisions au sujet de la cons-

[M. Nicholson.]